

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-229 du 6 août 2008 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro***

NOR : SJSM0830775S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5222-5 à R. 5222-9 et
D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2008-13 du 31 janvier 2008 portant nomination d'experts auprès de la
Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic
in vitro à titre complémentaire pour l'année 2008 :
M. Coleman (Anthony William) ;
M. Guerci (Bruno) ;
Mme Hanaire (Hélène).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente
décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de
la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 6 août 2008.

Le secrétaire général,
M. POT